



COMMUNE DE BIARD

Biard, le 24 février 2026

Le Maire de BIARD

à

**Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal**

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, salle du Conseil à la mairie,

Lundi 2 mars 2026 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte financier unique 2025
2. Personnel – Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
3. Personnel – Attribution de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)
4. Motion contre la désignation des départements comme « chef de file » des services publics de l'énergie
5. Convention d'accompagnement à la requalification de la cour maternelle de Biard entre la commune et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne (CAUE 86)
6. Convention d'accompagnement pour la transition énergie climat entre la commune et Sorégies
7. Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.
8. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Gilles MORISSEAU

